Berchères le06/03/2018

à Monsieur le Maire de Chartres
Président de Chartres-Métropole

Monsieur le Maire

Permettez-moi en tant qu '"agglocitoyen"de vous adresser la supplique du bon sens : le projet que vous soutenez pour le contournement Est de Chartres est une mauvaise solution et je vous le démontre :

-- une voie de transit devrait être éloignée de la ville contournée , n'ayant aucune vocation à booster le commerce local (voir la déconvenue à Lyon après Fourvière)

-- elle remplacerait, malheureusement pour vous et votre projet de super zone commerciale du plateau Est ,une voie douce avec bretelles d'accès qui, elles, permettraient son développement.'

-- cette option inopportune vous couperait de la population périphérique , alors même que vous avez convaincu les élus locaux . Déjà des rancoeurs s'expriment chez des gens qui ne supporteraient que des inconvénients sans aucun avantage .

-- ce projet est passéiste , antiécologique à tout point de vue : un monstre de bruits de camions , de voitures rapides , de particules fines , de NO2 , de CO2 ..... tout cela au ras de l'agglomération chartraine . N'êtes-vous pas gêné d'imposer cela ?

-- Enfin , vous soutenez un projet qui insulte le charme des promenades tant appréciées au bord de l'Eure et en minimise l'attrait touristique , alors qu'une alternative existe .

Monsieur le Maire , les Vinci et autres , recherchent des chantiers . Vraisemblablement les gérants de l'A 28 perdent une bonne part de recettes en raison de notre voie gratuite et pour cela il serait raisonnable de freiner la circulation de transit sur la RN 154 ; pouquoi pas par un péage ciblé (épargnant évidemment les usagers de toute notre région) .

D' autre part, on parle d'une nouvelle écotaxe, ciblant toutes les routes à 2x2 voies gratuites encombrées par le trafic de transit. Si vous n'étudiez pas les alternatives il est donc permis de penser que vous êtes en quelque sorte " ôtage " des constructeurs d'autoroutes qui exigent tout ce qui les intéresse, et vous, vous cèderiez en abandonnant tout ce qui serait utile pour la population !

Vous vous réfugiez derrière le soutien de la population chartraine ; en réalité elle n 'est pas vraiment concernée ; et j'en connais plus d'un qui méconnait les enjeux .

Monsieur le Maire , militez donc pour une solution adaptée (péage ou autre) mais de grâce , renoncez à la rocade Est de Chartres , projet monstrueux dont les commissaires enquêteurs ont parfaitement anticipé les incongruités ainsi que les quelque 75% d'avis défavorables . Les décideurs et vous-même disposez d' un sillon déjà tracé à l'Ouest : que n'en profitez-vous pas pour l'aménager ?

On vous en saura gré , et si je puis me le permettre , ne vous laissez pas flatter par des élus locaux qui n'attendent de vous que des subventions .

Vous avez de belles réalisations à votre actif , mais celle-ci pourrait être celle de trop !

Je vous adresse , Monsieur le Maire et Président de Chartres Métropole , mes salutations distinguées

Bruno HINARD

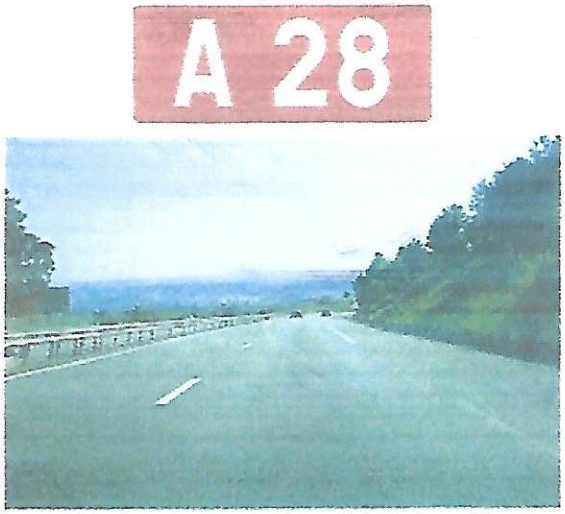
WIKIPÉDIA

Autoroute A28 (France)

L'**autoroute A28** est une autoroute française allant d'Abbeville à A10 (Tours) et passant par Rouen (où elle s'interrompt, suivie par un tronçon commun avec l'A13 sur 20 km), Alençon et Le Mans (tronçon commun avec l'A11 sur 10 km). Elle fait partie de la liaison européenne nord-sud contournant la région parisienne, bénéfique pour les ports du Havre et de Rouen. La section entre Abbeville et l'A29 fait partie de l'Autoroute des Estuaires.

Le tronçon entre Rouen et Tours est inscrit au Schéma Directeur Routier National en 1987. De Tours à Alençon, l'A28 est couverte par Radio VINCI Autoroutes (107.7FM).

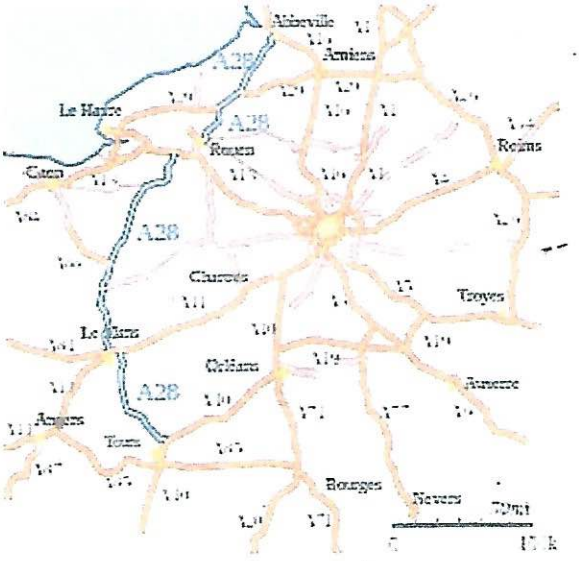
Autoroute A28



L'A28 au niveau de Neufchâtel-en-Bray

Sommaire

- Gestion
- Son parcours
- Lieux sensibles
- Autour de l'autoroute
- Voir aussi
  - Liens externes



Gestion

D'Abbeville à Rouen, l'autoroute a été construite par le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Longue de 97 km, c'est une autoroute gratuite. Cette section est entretenue par la DIRNO.

De Rouen à Alençon, l'autoroute est exploitée par Alis (concessionnaire regroupement notamment Bouygues TP et la SANEF), il s'agit de la première portion d'autoroute française ouverte à un appel d'offres européen. Il a fait suite à l'abandon, en 1998 du projet

Historique

Ouverture	27 octobre 2005

Caractéristiques

Longueur	405 km
Direction	nord / sud
Extrémité nord	Abbeville
Intersections	A16 E402 à Abbeville